

Permanence parlementaire Office Meeting – Le Mercure C 485, rue Marcellin Berthelot 13290 Aix-en-Provence

Mohamed LAQHILA

Député des Bouches du Rhône Commissaire aux Finances, Économie générale et Contrôle budgétaire.

Tribune Mohamed LAQHILA Député des Bouches-du-Rhône

Aix-en-Provence, le 02 Mars 2021

En concertation avec les restaurateurs de nos territoires, nous, parlementaires, demandons au Premier ministre d'étudier la réouverture des restaurants au déjeuner, pour ceux qui en font la demande. En effet, alors que certains salariés peuvent déjeuner dans leurs restaurants d'entreprise, d'autres sont contraints de se restaurer dehors ou dans leurs bureaux : ces lieux ne sont pas adaptés et ne permettent pas à chaque salarié de prendre une pause convenable, d'avoir une coupure raisonnable dans leur journée de travail.

Depuis le début de la crise sanitaire, la quasi-totalité des professionnels du secteur ont toujours respecté les consignes sanitaires et mis en place des procédures strictes dans leurs établissements. Les restaurants d'entreprise sont ouverts à l'heure actuelle, ainsi que certains restaurants accueillant des salariés du BTP pour leur pause déjeuner. Une ouverture des restaurants dans leur ensemble ne pourrait-elle pas être envisagée, ceci tout en modulant les aides accordées par l'État, après concertation avec les organisations professionnelles ?

« Il faut rouvrir les restaurants. Il est temps de se résoudre à vivre avec le virus. »

Au-delà des conditions financières dramatiques des professionnels et de l'augmentation probable des dépôts de bilan, il faut également prendre en compte la pénurie de main-d'œuvre du secteur. Depuis de nombreuses années, les restaurateurs ont du mal à trouver des salariés pour assurer le service. La crise sanitaire et la fermeture des restaurants accentuent le phénomène car ceux qui travaillaient dans ces établissements sont à présent en intérim dans d'autres secteurs. Beaucoup d'entre eux ne souhaitent pas retourner travailler dans la restauration. Il faut donc rapidement rouvrir ces lieux, même de façon partielle, pour ne pas perdre ceux qui auraient encore l'envie de travailler dans les restaurants !

Nous en appelons au Premier ministre afin que ces établissements rouvrent à partir du 30 mars, ceci avec les procédures sanitaires adéquates. Une telle mesure permettrait un juste équilibre entre protection sanitaire et relance économique.

Mohamed LAQHILA

Député des Bouches du Rhône